

**Séance publique du 24-25 septembre 2007**  
**Question au Préfet**  
**posée par Claire-Lise Champion**

**Logement d'urgence**

Intro : Présentation délégation de CLC : Enfance, Famille, Droit des femmes

Monsieur le Préfet,

Je vous remercie d'avoir abordé cette question dans votre intervention, montrant ainsi l'importance accordée par l'Etat à cette problématique, et confirmant – si c'était nécessaire – la compétence forte de l'Etat.

Chacun de nous connaît les moyens importants consacrés par le Conseil général pour assurer ses missions de protection.

Mais la mission première du Conseil général est une mission de protection de l'enfance et non celle qui consiste à assurer un hébergement d'urgence à des personnes en grande difficulté. L'hébergement d'urgence reste une compétence de l'Etat.

Vous le savez, chaque jour des demandeurs en grande difficulté, qu'ils soient :

- ménages avec enfants,
- familles monoparentales, la plupart du temps des femmes seules avec leurs enfants
- femmes victimes de violences conjugales, souvent avec leur(s) enfant(s) ;

Tous ces demandeurs en situation de grande détresse interpellent les travailleurs sociaux des Maisons Départementales des Solidarités qui ne peuvent la plupart du temps répondre à leur attente, faute de place dans des structures adaptées.

Pour illustration, sur le 1<sup>er</sup> semestre 2007, les services départementaux ont fait le bilan suivant : 367 ménages relevant de problématiques de logement d'urgence, dont près de la moitié sont des familles monoparentales, ce qui représente 929 personnes dont 468 enfants, exclues du droit au logement.

Faute de réponse de l'Etat, le Département n'a pas d'autre issue que d'attribuer des nuitées d'hôtel, particulièrement inadaptées à la situation des personnes accueillies.

Aussi, au-delà du projet de transformation des deux hôtels sociaux en CHRS – mais sans création de place supplémentaire – je souhaiterais, Monsieur le Préfet, que vous nous indiquiez quels sont les moyens qui seront consacrés par l'Etat à la nécessaire création de nouvelles places d'hébergement d'urgence.

\*\*\*\*\*